



# Conseil économique et social

Distr. générale  
21 février 2024  
Français  
Original : anglais



Food and Agriculture Organization  
of the United Nations

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Groupe de travail conjoint FAO/CEE sur les  
statistiques, l'économie et la gestion forestières

Quarante-cinquième session

Genève, 22-24 mai 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

## Ordre du jour provisoire annoté de la quarante-cinquième session du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le mercredi 22 mai 2024,  
à 10 heures

### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session.
3. Thématique : changements climatiques et forêts.
4. Rapports sur les travaux achevés et en cours.
5. Informations actualisées sur l'examen du Programme de travail intégré.
6. Vue d'ensemble des travaux relatifs aux forêts et au secteur forestier menés par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui ne sont pas pris en compte dans le Programme de travail intégré.
7. Élection des membres du Bureau.
8. Date et lieu de la prochaine session.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.



## II. Annotations

### 1. Adoption de l'ordre du jour

*Document* : ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/1

Les délégations adopteront l'ordre du jour de la session.

### 2. Faits notables survenus depuis la dernière session

*Document* : ECE/TIM/2023/2-FAO:EFC/2023/2

Le secrétariat présentera les questions examinées récemment dans le cadre des travaux de l'Organisation des Nations Unies, de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de la session commune du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO qui ont une incidence sur les travaux du Groupe de travail conjoint.

### 3. Thématique : changements climatiques et forêts

*Documents* : ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/3

Afin d'alimenter le débat sur le climat et de mettre davantage en évidence les forêts septentrionales à l'échelle mondiale, les délégations sont invitées à communiquer des informations sur l'incidence des changements climatiques sur les forêts nationales, ainsi que sur les manifestations organisées, les travaux de recherche en cours et les effets futurs attendus. Ces présentations pourraient également être axées sur les répercussions éventuelles à court, moyen et long terme sur les services et produits de leurs forêts et faire état des ressources disponibles et des besoins connexes en matière de consommation. Un programme détaillé de la session sera disponible à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Forests/events/386476>.

Le secrétariat se fondera sur les conclusions des débats pour élaborer un document de fond que les États membres pourraient envisager d'utiliser comme référence lorsqu'ils prépareront les vingt-neuvième et trentième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

### 4. Rapports sur les travaux achevés et en cours

*Documents* : ECE/TIM/2023/2-FAO:EFC/2023/2

ECE/TIM/2023/6-FAO:EFC/2023/6

ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/4

ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/5

ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/6

Les délégations sont invitées à passer en revue les activités menées depuis la quarante-quatrième session du Groupe de travail (voir ECE/TIM/2023/6-FAO:EFC/2023/6). Le secrétariat présentera les activités récentes et les travaux effectués. Les responsables ou un membre désigné de chaque équipe de spécialistes rendront compte, conjointement avec les secrétaires de ces équipes, des travaux en cours et à venir. Le secrétariat présentera également des informations sur les travaux qu'il a effectués dans le cadre d'un projet sur les systèmes d'information forestière, ainsi que sur l'état d'avancement des publications dont la parution est prévue en 2024.

Les délégations sont invitées à faire part de leurs observations concernant les plans de travail des équipes de spécialistes pour 2024 afin de donner des orientations à ces équipes et au secrétariat. Les questions à examiner figurent dans les rapports des équipes de spécialistes (ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/4).

## 5. Informations actualisées sur l'examen du Programme de travail intégré

*Documents* : ECE/TIM/2023/2-FAO:EFC/2023/2

ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/7

Comme convenu (ECE/TIM/2023/2-FAO:EFC/2023/2, par. 70) à la quatre-vingt-unième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière (COFFI) de la CEE et à la quarante et unième session de la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO, les délégations ont décidé d'amorcer l'examen à mi-parcours du Programme de travail intégré au printemps 2024, sous forme de consultations informelles (en ligne et par courrier électronique) avec les parties prenantes ainsi qu'avec les bureaux conjoints du COFFI et de la CEF. Un avant-projet de Programme de travail intégré pour la période 2026-2029 (ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/7), dans lequel il est tenu compte des observations reçues ainsi que du bilan de l'exécution du Programme de travail intégré actuel par le secrétariat, a été élaboré.

Le 22 mai 2024, le secrétariat organisera des consultations avec les États membres et les parties prenantes (en anglais uniquement, en format hybride) sur l'avant-projet, la structure et le champ d'application proposés pour le Groupe de travail conjoint et les équipes de spécialistes. Les délégations sont vivement encouragées à assister en personne aux consultations du 22 mai 2024 et à contribuer activement au débat.

Le secrétariat fera la synthèse des principales conclusions des consultations hybrides du 22 mai 2024 sur le Programme de travail intégré pour la période 2026-2029. Les délégations sont invitées à passer en revue les principales conclusions, à faire part de leurs observations et à donner leur avis sur les prochaines étapes, à savoir l'élaboration par le secrétariat, en coopération avec le bureau conjoint du COFFI et de la CEF, d'un projet de Programme de travail intégré pour la période 2026-2029, la poursuite des délibérations à la session de 2025 du Groupe de travail conjoint et l'adoption du Programme de travail intégré pour la période 2026-2029 à la session commune du COFFI et de la CEF en novembre 2025.

## 6. Vue d'ensemble des travaux relatifs aux forêts et au secteur forestier menés par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui ne sont pas pris en compte dans le Programme de travail intégré

Conformément au mandat défini à la session commune du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE (soixante-quinzième session) et de la Commission européenne des forêts de la FAO (trente-neuvième session), tenue en 2017 (ECE/TIM/2017/2-FO:EFC/2017/2, annexe I, par. 4), le secrétariat invitera la CEE et la FAO à présenter au Groupe de travail conjoint une vue d'ensemble des activités liées aux forêts et aux produits forestiers dans la région de la CEE qui ont été mises en œuvre par ces deux organisations hors du cadre du Programme de travail intégré.

Le Groupe de travail conjoint est invité à prendre note de ces travaux liés aux forêts et aux produits forestiers dans la région de la CEE qui ne sont pas pris en compte dans le Programme de travail intégré et à donner son avis sur tout chevauchement d'activités.

## 7. Élection des membres du Bureau

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail conjoint a élu M. Michal Synek (Tchéquie) Président, et M<sup>me</sup> Magdalena Wolicka-Posiadała (Pologne) et M. Talha Sadiq (Canada) Vice-Présidents pour un mandat courant jusqu'à la fin de la quarante-cinquième session.

Conformément à la décision prise à sa quarante-quatrième session (ECE/TIM/EFC/WP.2/2023/2, par. 16) et au règlement intérieur de son organe de tutelle (Comité des forêts et de l'industrie forestière) qui s'applique à lui, le Groupe de travail conjoint devrait élire un(e) président(e) et trois vice-président(e)s, lesquels exerceront leurs fonctions jusqu'à la fin de la quarante-sixième session.

## **8. Date et lieu de la prochaine session**

Le secrétariat informera les États membres de la date et du lieu de la quarante-sixième session.

## **9. Questions diverses**

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, aucune question n'était inscrite au titre de ce point.

## **10. Adoption du rapport**

Le Groupe de travail conjoint sera invité à adopter le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

## Annexe

### Calendrier provisoire

#### Réunion de l'Équipe de spécialistes des statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie (en personne uniquement – en anglais uniquement)

*Lundi 20 mai 2024*

15 heures-18 heures	Réunion de l'Équipe de spécialistes des statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie
---------------------	---

*Mardi 21 mai 2024*

10 heures-18 heures	Réunion de l'Équipe de spécialistes des statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie
---------------------	---

#### Consultations sur le Programme de travail intégré (mode hybride – anglais uniquement)

*Mercredi 22 mai 2024*

10 heures-18 heures	Consultations officielles avec les États membres et les parties prenantes sur l'avant-projet de Programme de travail intégré pour la période 2026-2029
---------------------	--

#### Quarante-cinquième session du Groupe de travail conjoint (en personne uniquement, interprétation en anglais, français et russe)

*Jeudi 23 mai 2024*

10 heures-13 heures	Points 1 à 3
15 heures-18 heures	Points 3 (suite) à 5

*Vendredi 24 mai 2024*

9 h 30-12 h 30	Points 6 à 10
----------------	---------------